

Comme mentionné dans le livret d'accueil au chapitre IV sur les droits et devoirs, la Commission Des Usagers est chargée de veiller au respect des droits des usagers au sein du service. Elle contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes et de leurs proches. La liste des membres de la CDU est annexée au livret d'accueil que vous avez reçu lors de votre premier rendez-vous avec le médecin du service.

Le Représentant des Usagers (RU), fait le lien entre les usagers et les professionnels de santé et les institutions. Il est le porte-parole des usagers dans les commissions et instances dans lesquelles il a été mandaté.

Si vous souhaitez rencontrer un représentant des usagers, vous pouvez laisser un message en précisant votre nom et coordonnée sur le répondeur dédié aux représentants des usagers au **09.70.10.00.54**. Ils vous rappelleront dans les meilleurs délais.

Coordonnées à scanner ci-dessous.

